

L'ecthyma contagieux des ovins et des caprins

Écrit par Céline POUGET
Mercredi, 01 Avril 2009 08:57

L'ecthyma contagieux est une maladie de la peau due à un virus de la famille des Poxviridae. Le virus infecte les moutons, les chèvres et les ruminants sauvages. La transmission à l'homme est possible mais heureusement bénigne; on parle alors d'ORF.

Manifestations cliniques

Chez les ovins et caprins, la maladie se manifeste classiquement par de l'érythème (rougeur), des vésicules, des pustules, des ulcères puis des croûtes. Les lésions se localisent principalement autour de la bouche, des naseaux et des yeux. Les lésions peuvent envahir la bouche voire le tractus digestif. Si l'évolution est normale, les croûtes sèchent en une quinzaine de jours et laissent des cicatrices. Les agneaux sont les animaux les plus fortement touchés et les lésions et la douleur occasionnée peuvent les empêcher de se nourrir. Il n'est pas rare d'observer dans un même lot, 100 % des agneaux atteints avec un taux de mortalité souvent faible (mort par surinfections bactériennes).

Chez les brebis, des lésions sont possibles au niveau de la mamelle, des pieds, des organes génitaux. Les complications ne sont pas rares avec notamment des mammites pouvant entraîner la mort.

Les pertes économiques peuvent donc être importantes et l'impact dans un élevage est loin d'être négligeable.

Modes de transmission du virus

L'ecthyma contagieux des ovins et des caprins

Écrit par Céline POUGET
Mercredi, 01 Avril 2009 08:57

L'introduction de l'ecthyma contagieux dans un élevage indemne se fait souvent par acquisition d'animaux malades ou en incubation voire de porteurs sains. La transmission habituelle entre animaux se fait par contact direct entre malades (ou animaux mal guéris) et sains. Souvent la transmission se produit entre la brebis et l'agneau peu après la naissance. Le virus pénètre dans l'organisme par les muqueuses ou par de petites plaies. Les principales sources de contamination sont les croûtes. Néanmoins, du fait de l'extrême résistance du virus dans le milieu extérieur, le virus peut se retrouver sur de nombreux matériels d'élevage, dans les étables ou les pâtures contaminées. Cette particularité permet la persistance du virus dans un même élevage d'un agnelage sur l'autre. En cas de facteurs déclenchant tels qu'une maladie immunodépressive une flambée est à nouveau possible.

Peu de traitements

Il n'existe pas de traitement spécifique de la maladie. L'antibiothérapie par voie générale permet de lutter contre les surinfections bactériennes. En local, on peut utiliser des bombes ou des solutions cicatrisantes.

Préventions sanitaire et médicale □

En préventif, on évitera l'introduction du virus dans les élevages indemnes par une quarantaine. Par ailleurs, les bonnes pratiques d'élevage restent fondamentales (désinfection du matériel d'élevage, du matériel de tonte, désinfection annuelle de la bergerie).

La vaccination à l'Ecthybel® est possible. La voie intradermique notamment à l'aide d'un dermojet est à préférer. Plusieurs protocoles vaccinaux sont possibles. En préventif, on peut proposer d'effectuer la vaccination 3-4 semaines avant la mise-bas. L'immunité engendrée est de courte durée et la transmission colostrale faible. La vaccination, notamment des agneaux, en période de flambée d'ecthyma est possible mais doit s'effectuer au plus tôt. Les rappels vaccinaux devront alors être effectués tous les mois et demi à tous les deux mois en période à risque.